

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 01114

Numéro SIREN : 887 900 504

Nom ou dénomination : 4 CV

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2021 sous le numéro de dépôt A2021/006623

" 4 CV "
Société par actions simplifiée au capital de 1 510 000 €

SIEGE SOCIAL : SAINT-ETIENNE (42000)

30 rue Jean Neyret

-:-

887 900 504

R.C.S. SAINT-ETIENNE

(2020B01114)

S.I.R.E.T. : 887 900 504 00010

-:-

GREFFE TO ST ETIENNE	
N° gestion :	2020B01114
le :	23 JUL. 2021
N° dépôt :	6623
Visa du greffier : <i>[Signature]</i>	

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

L'an deux mil vingt et un,

Le huit juillet à dix sept heures quarante cinq,

Les associés de la société "4 CV", société par actions simplifiée au capital de 1 510 000 €, dont le siège social est à SAINT-ETIENNE (Loire) 30 rue Jean Neyret, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur la convocation qui leur a été faite par le Président, suivant lettre adressée à chacun d'eux le vingt trois juin deux mil vingt et un.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée en entrant en séance par tous les associés présents et par les mandataires des associés représentés.

Monsieur Eric CHANTREL préside la séance en sa qualité de Président de la société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le président de séance, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 1 510 000 actions sur les 1 510 000 actions émises par la société.

En conséquence, l'assemblée réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'exécution des décisions prises ;
- Questions diverses.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale nomme en qualité de Directeur Général, à compter de ce jour, et pour une durée indéterminée :

- Monsieur Gilles, Marie, Régis CHANTREL,
demeurant à SAINT-GENEST-MALIFAUZ (Loire) 18 rue du Violet
né le 5 août 1954 à SAINT-ETIENNE (Loire)

Le Directeur Général, assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la société dans les conditions prévues à l'article 18 des statuts.

Monsieur Gilles CHANTREL accepte le mandat qui vient de lui être conféré et déclare qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappée d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer ses fonctions de Directeur Général de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité :

- pleine propriété : 1 412 500
- nue-propriété : 97 500

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

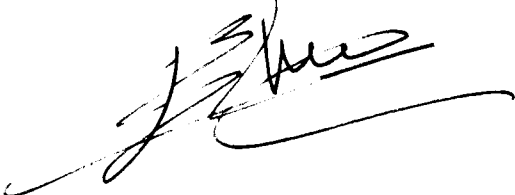
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité :

- pleine propriété : 1 412 500
- nue-propriété : 97 500

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix huit heures.

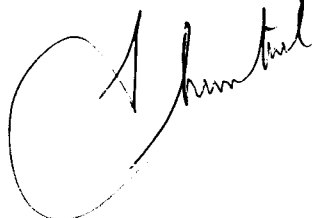
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal signé par le Président de séance et le pourvu de fonction pour acceptation après lecture.

LE PRESIDENT DE SEANCE
M. Eric CHANTREL



LE POURVU DE FONCTION
M. Gilles CHANTREL

« Bon pour acceptation des
fonctions de Directeur Général »



L'A.G.O. du 08.07.2021 de la société 4 CV, S.A.S. au capital de 1 510 000 €, dont le siège social est à SAINT-ETIENNE (Loire) 30 rue Jean Neyret (R.C.S. SAINT-ETIENNE 887 900 504), a nommé aux fonctions de Directeur Général, M. Gilles CHANTREL demeurant à SAINT-GENEST-MALIFAU (Loire) 18 rue du Violet.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-ETIENNE.

Pour avis.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Chantrel', with a horizontal line extending to the right.